



Cabinet de la Ministre du Logement, de  
l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Paris, le 3 février 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Hébergement : Sylvia Pinel annonce un plan triennal pour réduire le recours aux nuitées hôtelières

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a annoncé ce matin un plan triennal pour réduire le recours aux nuitées hôtelières, lors de la remise du 20<sup>ème</sup> rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur « l'état du mal-logement en France ».

«Le recours à l'hôtel doit devenir une exception et non plus la norme. Cette solution d'hébergement d'urgence n'est pas adaptée aux besoins des ménages. Mon objectif est de substituer à l'hôtel des dispositifs alternatifs réellement capables de répondre de manière globale aux difficultés des personnes accueillies. », a déclaré Sylvia Pinel.

Le plan triennal pour réduire le recours aux nuitées hôtelières prévoit d'ici 2017 de :

- **Créer 13 000 places en dispositifs alternatifs sur trois ans**, en réorientant les crédits destinés à financer de nouvelles nuitées hôtelières :
  - 9 000 places en intermédiation locative (comme Solibail) ;
  - 1 500 places en logement adapté (pensions de familles ou maisons-relais) ;
  - 2 500 places d'hébergement dans des centres ou des appartements dédiés aux familles.
- **Proposer des hébergements alternatifs aux 6000 demandeurs d'asiles** actuellement hébergés à l'hôtel.
- **Renforcer l'accompagnement social**, en mettant notamment l'accent sur l'aide alimentaire et l'accès aux droits, des personnes hébergées à l'hôtel.

L'Etat mobilisera un budget de **105 millions d'euros** pour mettre en œuvre ce plan.

Retrouvez [le dossier de presse](#) et [le discours de Sylvia Pinel](#) en ligne

---

Contacts presse :

Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité : 01 44 49 85 13

---

72 rue de Varenne – 75007 PARIS

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)